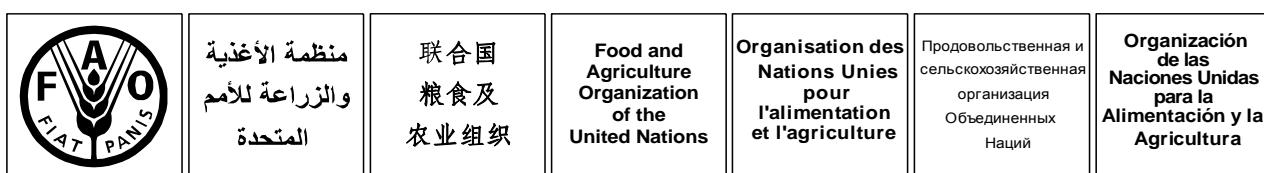


Mai 2012

F



# CONSEIL

## Cent quarante-quatrième session

Rome, 11–15 juin 2012

### Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-13

#### Résumé

Le document intitulé « Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-13 » présente des mesures concrètes de renforcement institutionnel et d'amélioration de l'exécution et de l'impact des programmes. Ces mesures matérialisent la vision du changement transformationnel formulée par le Directeur général et sont en phase avec les actions découlant de la réforme de la FAO et avec les orientations fournies par le Conseil à sa cent quarante-troisième session, conformément aux décisions prises par la Conférence de la FAO en 2011.

La vision du changement transformationnel de la FAO s'appuie sur les qualités propres à l'Organisation que sont ses compétences à forte intensité de connaissances et sa présence dans les pays, et prolonge les changements voulus par les Membres pour réformer et renforcer encore son fonctionnement. Elle s'articule en quatre grandes composantes, dans lesquelles s'inscrivent les mesures spécifiques soumises au Conseil pour examen au titre des autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget (PTB) 2012-13: 1) processus de réflexion stratégique visant à fixer les futures orientations et priorités stratégiques de l'Organisation; 2) améliorations apportées à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés; 3) examen critique de la structure des postes permanents, mené pour rechercher des moyens d'optimiser l'utilisation des ressources et de gagner en efficience; et 4) mesures tendant à améliorer la gestion des ressources humaines, les communications et les partenariats, la planification stratégique et le travail interdisciplinaire.

Dans ce contexte, et conformément à ce qui avait été envisagé à sa cent quarante-troisième session, le Conseil trouvera dans le présent document d'autres ajustements apportés au PTB 2012-13, qui comprennent: a) le résultat de l'établissement des plans de travail opérationnels au début de l'exercice biennal et les virements d'allocations budgétaires entre chapitres qui en découlent; b) le chiffrage des économies demandées et des économies supplémentaires dégagées à l'occasion d'un examen critique des postes; c) les premiers ajustements structurels opérés dans l'optique d'une rationalisation et d'un renforcement institutionnels; d) la réallocation des économies en vue d'intensifier l'impact de la FAO, et e) l'incidence nette globale sur les postes prévus au budget et sur la répartition des crédits budgétaires par chapitre du PTB.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

Globalement, l'examen critique de la structure de postes permanents, la transformation des capacités en matière de communication et de partenariats, et la mise en œuvre d'autres initiatives visant à accroître l'efficience ont abouti à la suppression de 88 postes. Tous sont situés au Siège, et la plupart sont liés à des fonctions d'appui de nature administrative. Parallèlement, il est proposé de créer 31 postes du cadre organique dans des bureaux décentralisés, ainsi que 3 postes au Siège, afin de mettre en place les capacités de planification stratégique nécessaires.

En accord avec les indications fournies par le Conseil à sa cent quarante-troisième session, les 6,5 millions d'USD d'économies à trouver, en particulier dans les objectifs fonctionnels X et Y, ont été considérées comme une priorité. Des économies supplémentaires, pour un montant de 19,3 millions d'USD, ont été dégagées, là encore en grande partie dans les objectifs fonctionnels X et Y; la somme sera réallouée au renforcement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO (10,4 millions d'USD), au travail interdisciplinaire (6,8 millions d'USD), à la planification stratégique (1,1 million d'USD) et aux dépenses de sécurité (1 million d'USD). Cette réallocation représente tout juste 2 pour cent du montant net des ouvertures de crédits approuvées par la Conférence en 2011 et va permettre de renforcer la mise en œuvre du Programme de travail approuvé.

Le changement transformationnel de la FAO se poursuivra en 2012, et d'autres mesures de renforcement institutionnel seront élaborées au second semestre, notamment une stratégie et une approche coordonnées de la mobilisation des ressources et des activités d'assistance aux politiques, ainsi que des initiatives visant à améliorer le contrôle interne. La recherche active d'autres possibilités de réaliser des gains d'efficience et d'optimiser l'utilisation des ressources, en particulier dans l'administration, se poursuivra également.

#### **Mesures suggérées au Comité du Programme et au Comité financier ainsi qu'au Conseil**

Le Comité du Programme et le Comité financier sont priés d'examiner le document intitulé « Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-13 », et le Conseil est invité à:

- a) noter que ses indications et décisions ont été mises en œuvre;
- b) approuver le budget révisé en ce qui concerne le nombre de postes et les changements structurels;
- c) approuver la nouvelle répartition des crédits ouverts entre les chapitres budgétaires, qui est présentée au tableau 4.

Le Conseil est également prié de noter que le processus de changement transformationnel de la FAO sera poursuivi par le Directeur général en 2012, et que l'on continuera de rechercher d'autres possibilités de réaliser des gains d'efficience et d'optimiser l'utilisation des ressources, en particulier dans l'administration. De nouvelles propositions de renforcement institutionnel, notamment une stratégie et une approche coordonnées des activités de mobilisation de ressources et d'assistance aux politiques, et des initiatives visant à améliorer le contrôle interne, seront élaborées et présentées au Conseil à sa cent quarante-cinquième session, en novembre 2012.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Boyd Haight

Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06 5705 5324

---

## Table des matières

---

	Pages
A. Contexte et portée du présent document.....	4
<i>Introduction</i> .....	4
<i>Vision du changement transformationnel et du renforcement institutionnel formulée par le Directeur général</i> .....	4
<i>Indications fournies par le Conseil à sa cent quarante-troisième session</i> .....	5
<i>Portée du présent document</i> .....	5
B. Planification du travail pour l'exercice 2012-13 .....	6
C. Mesures et gains d'efficience .....	6
<i>Chiffrage des 6,5 millions d'USD d'économies qui devaient être déterminées par le Directeur général</i> .....	7
<i>Autres économies dégagées, y compris au moyen de l'examen critique des postes permanents</i> .....	10
D. Ajustements structurels.....	11
<i>Approche retenue</i> .....	11
<i>Ajustement de la structure de la Division de la gestion des ressources humaines</i> .....	11
<i>Ajustement de la structure du Bureau des communications et des relations extérieures</i> .....	12
E. Réallocation des économies dégagées .....	12
<i>Présentation</i> .....	12
<i>Décentralisation conforme aux priorités régionales</i> .....	13
<i>Capacité de planification stratégique</i> .....	14
<i>Ressources du travail interdisciplinaire</i> .....	14
<i>Dépenses de sécurité</i> .....	15
F. Incidence sur le nombre de postes prévus au budget et sur la répartition des ressources entre les chapitres budgétaires du PTB.....	15
<i>Ajustements du nombre de postes prévus au budget</i> .....	15
<i>Virements entre chapitres budgétaires</i> .....	16
G. Mesures suggérées.....	17
<i>Annexe 1. Plans de travail 2012-13 – évolution des allocations de ressources par chapitre budgétaire</i> .....	18
<i>Annexe 2. Autres ajustements apportés à aux montants nets des crédits ouverts pour 2012-13, par chapitre</i> .....	21
<i>Annexe 3. Autres ajustements apportés aux montants nets des crédits ouverts pour 2012-13, par département et bureau indépendant</i> .....	22
<i>Annexe 4. Organigramme</i> .....	24
<i>Annexe 5. PTB 2012-13 ajusté et PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements: nombres de postes par groupe de classes et par unité</i> .....	26
<i>Annexe 6. Montants nets des crédits ouverts pour 2012-13, par objectif stratégique/fonctionnel et région</i> .....	29

## A. Contexte et portée du présent document

### *Introduction*

1. Depuis sa prise de fonction en janvier 2012, le Directeur général a lancé plusieurs initiatives clés pour mettre en œuvre sa vision du changement transformationnel de la FAO, qui tend à maximiser l'impact que l'action de l'Organisation peut avoir sur les vies et les moyens d'existence des populations de ses pays membres, et dans laquelle les travaux d'établissement de normes et de règles de la FAO se concrétisent à l'échelon national, le savoir mondial que l'Organisation produit conduit à des changements patents dans les politiques et les pratiques, et les programmes qu'elle met en œuvre sur le terrain obtiennent des résultats mesurables qui optimisent l'utilisation des ressources.

2. Ces initiatives sont sous-tendues par une orientation stratégique plus ciblée et par le renforcement institutionnel qui s'impose compte tenu des directives précédemment données par les Membres, notamment, lors des débats qui ont suivi l'Évaluation externe indépendante (EEI) de la FAO et pendant la formulation du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO. En outre, elles concordent avec les indications données par le Conseil, à sa cent quarante-troisième session, sur les ajustements à apporter en cours d'exécution du PTB 2012-13.

3. Le présent document expose au Conseil des mesures concrètes de renforcement institutionnel, qui matérialisent la vision formulée par le Directeur général et sont en phase avec les actions découlant de la réforme de la FAO et avec les indications données par le Conseil à sa cent quarante-troisième session. Il présente également d'autres aspects du changement transformationnel à étudier durant 2012.

### *Vision du changement transformationnel et du renforcement institutionnel formulée par le Directeur général*

4. La vision du changement transformationnel de la FAO prend racine dans les domaines d'action prioritaires définis par le Directeur général, parmi lesquels l'éradication de la faim, une production durable, des systèmes agroalimentaires améliorés et une intensification du partenariat. Elle s'appuie sur les qualités propres à l'Organisation que sont ses compétences à forte intensité de connaissances et sa présence dans les pays, et prolonge les changements voulus par les Membres pour réformer et renforcer encore son fonctionnement. Elle s'articule en quatre grandes composantes, dans lesquelles s'inscrivent les mesures spécifiques soumises au Conseil pour examen.

5. La première initiative majeure est le processus de réflexion stratégique qui vise: i) à fixer les futures orientations et priorités stratégiques de l'Organisation; ii) à éclairer les autres ajustements à apporter au PTB 2012-13; et iii) à inspirer la révision du Cadre stratégique existant et l'élaboration du Plan à moyen terme (PMT) 2014-17. Ce processus suit une approche participative large qui prévoit notamment la consultation du personnel, la contribution d'experts externes et des échanges de vues avec les organisations partenaires. Il comprend également une vaste concertation avec les Membres, laquelle a commencé officiellement à l'occasion des Conférences régionales de 2012. Le Conseil est invité à donner son avis sur la première mouture des futurs objectifs stratégiques figurant dans l'Ébauche du Cadre stratégique révisé (document CL 144/14).

6. Deuxième composante: l'un des principaux avantages retirés de l'accélération dans la mise en œuvre de la réforme et du PAI en 2012 a été de recenser les améliorations qu'il fallait apporter à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés pour parvenir à de meilleurs résultats au niveau des pays. Ce processus a abouti à la formulation de propositions concrètes fondées, entre autres, sur l'optimisation de la performance de l'Organisation par la production et la diffusion de connaissances et par une transposition plus efficace des normes et règles dans les politiques, stratégies et programmes des pays. Des propositions spécifiques sont présentées séparément au Conseil, dans le document CL 144/15.

7. En troisième lieu, un examen critique de la structure des postes permanents a été entrepris dans toute l'Organisation pour rechercher d'autres moyens d'optimiser l'utilisation des ressources et de gagner en efficience, y compris par une diminution des effectifs de l'administration, au Siège en particulier. Le résultat de cet examen à ce stade, qui concorde avec les indications fournies par le Conseil à sa cent quarante-troisième session, figure dans le présent document.

8. Enfin, les mesures de transformation élaborées au premier semestre 2012 se sont attachées à améliorer la fonction de gestion des ressources humaines, à faire évoluer la compétence institutionnelle en

matière de communication et de partenariats, à mettre en place des capacités de planification stratégique et à renforcer les capacités techniques, notamment dans les bureaux décentralisés. Le détail des aménagements structurels et de l'ajustement des postes nécessaires dans ces domaines est exposé dans le présent document, ainsi que dans le document CL 144/15.

9. Le changement transformationnel de la FAO se poursuivra en 2012, et d'autres mesures de renforcement institutionnel seront élaborées au second semestre, notamment une stratégie et une approche coordonnées de la mobilisation des ressources et des activités d'assistance aux politiques, ainsi que des initiatives visant à améliorer le contrôle interne. La recherche active d'autres possibilités de réaliser des gains d'efficience et d'optimiser l'utilisation des ressources, en particulier dans l'administration, se poursuivra également.

*Indications fournies par le Conseil à sa cent quarante-troisième session*

10. À sa trente-septième session, en juillet 2011, la Conférence a approuvé les ouvertures de crédits budgétaires proposées pour l'exercice biennal 2012-13 et fourni des orientations sur les questions structurelles et programmatiques, le nombre de postes et les gains d'efficience. Elle a demandé que ses décisions et demandes soient prises en compte au moyen d'ajustements au PTB 2012-13. Ces ajustements ont été examinés par le Comité du programme et le Comité financier, et approuvés par le Conseil à sa cent quarante-troisième session, en novembre-décembre 2011<sup>1</sup>.

11. Lors de l'approbation de la nouvelle répartition des crédits ouverts entre les chapitres budgétaires résultant des ajustements au PTB 2012-13 et des questions connexes, le Conseil, à sa cent quarante-troisième session:

- a) a noté que d'autres virements budgétaires pourraient avoir lieu pendant l'exercice biennal à l'occasion de l'établissement des plans de travail et lorsque les modalités d'application les plus efficaces et les plus efficientes seraient mises en œuvre;
- b) a conseillé au Directeur général d'inscrire parmi les priorités la détermination des 6,5 millions d'USD d'économies à trouver sur l'exercice biennal 2012-13, en particulier dans les objectifs fonctionnels X (collaboration avec les États membres et les parties prenantes) et Y (administration);
- c) a souligné l'importance que revêtaient les mesures découlant de la vision de la structure et du fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés de la FAO, et l'urgente nécessité de mener à son terme le processus de décentralisation;
- d) a noté que les organes directeurs auraient l'occasion d'examiner et d'ajuster la mise en œuvre du PTB 2012-13 et du PAI de manière plus précise tout au long de 2012, en particulier lors de sa cent quarante-quatrième session, qui se tiendrait en juin 2012;
- e) a souligné que tous les nouveaux ajustements au PTB – en particulier ceux découlant de gains d'efficience supplémentaires – ainsi que tous les virements à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres – nécessaires à l'exécution du budget pendant l'exercice – seraient traités selon les priorités et les procédures convenues, en particulier l'article 4.5 du Règlement financier.

*Portée du présent document*

12. Conformément à ce qui avait été envisagé à sa cent quarante-troisième session, le Conseil trouvera dans ce document la présentation d'autres ajustements au PTB 2012-13, à savoir:

- a) le résultat de l'établissement des plans de travail opérationnels au début de l'exercice biennal et les virements d'allocations budgétaires entre chapitres qui en découlent (section B);
- b) le chiffrage des économies demandées et des économies supplémentaires dégagées à l'occasion d'un examen critique des postes (section C);
- c) les premiers ajustements structurels opérés dans l'optique d'une rationalisation et d'un renforcement institutionnels (section D);
- d) la réallocation des économies en vue d'intensifier l'impact de la FAO (section E);

---

<sup>1</sup> CL 143/REP, par. 5-11.

- e) l'incidence nette globale sur les postes prévus au budget et sur la répartition des crédits budgétaires par chapitre, pour examen et approbation par le Conseil, conformément à l'article 4.5 du Règlement financier (section F).

13. En accord avec les indications fournies par le Conseil, à sa cent quarante-troisième session, les 6,5 millions d'USD d'économies à trouver, en particulier dans les objectifs fonctionnels X et Y, ont été considérées comme une priorité. Des économies supplémentaires, pour un montant de 19,3 millions d'USD, ont été dégagées, là encore en grande partie dans les objectifs fonctionnels X et Y; la somme sera réallouée aux programmes de l'Organisation. Cette réallocation représente tout juste 2 pour cent du montant net des ouvertures de crédits approuvées par la Conférence en 2011 et va permettre de renforcer la mise en œuvre du Programme de travail approuvé.

## B. Planification du travail pour l'exercice 2012-13

14. D'après le cycle du Programme de travail et budget de la FAO approuvé par la Conférence, les plans de travail opérationnels d'un exercice biennal donné sont établis durant les six derniers mois de l'exercice biennal précédent, une fois le PTB approuvé par la Conférence, en juin. La planification du travail peut entraîner des virements d'allocations budgétaires entre chapitres après la décision de la Conférence sur le montant du budget, virements qui doivent être présentés pour examen et approbation aux Comité du programme et Comité financier, et au Conseil.

15. Toutes les unités du Siège et les unités régionales et sous-régionales ont établi les plans de travail nécessaires à l'exécution du PTB 2012-13 au cours des quatre derniers mois de 2011. Les produits de l'Organisation ont été définis plus en détail à l'intérieur des ouvertures de crédits budgétaires approuvées, en tenant compte des ajustements à apporter au PTB. Il s'en est suivi, à l'intérieur de certains objectifs stratégiques ou fonctionnels et entre objectifs, des transferts de ressources destinés à optimiser l'exécution du Programme de travail convenu.

16. Les virements entre chapitres budgétaires découlant de la planification du travail sont présentés et expliqués à l'*Annexe 1*. Un grand nombre des virements effectués à l'intérieur des objectifs stratégiques ou fonctionnels et entre ceux-ci – virements de relativement faible montant – résultent du rattachement d'activités planifiées à des résultats de l'Organisation plus pertinents, du transfert d'activités visant à approfondir et à élargir la collaboration entre toutes les unités et de la nécessité d'encourager la prise en compte systématique et multidisciplinaire de l'équité hommes-femmes (objectif stratégique K) dans tous les objectifs, stratégiques et fonctionnels.

17. Il est rappelé que les crédits budgétaires alloués à l'objectif stratégique K (Équité hommes-femmes) avaient été augmentés de 2,7 millions d'USD au titre des ajustements au PTB, un montant supplémentaire de 2,5 millions d'USD devant être planifié par l'ensemble des unités de la FAO pour donner suite à l'Audit de la FAO concernant le respect de l'égalité entre les sexes et à l'Évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans les domaines de la parité hommes-femmes et du développement<sup>2</sup>. Toutes les unités ont été encouragées à fixer leurs contributions et à allouer les ressources correspondantes aux résultats de l'Organisation associés à l'objectif stratégique K pendant la planification du travail pour l'exercice 2012-13, et le montant total de 2,5 millions d'USD a été atteint, comme indiqué à l'*Annexe 1*.

18. Comme l'a demandé le Comité du programme<sup>3</sup>, une annexe Web (<http://www.fao.org/bodies/council/cl144/fr/>) présente les modifications que la planification du travail pour l'exercice biennal conduit à apporter au montant des ressources allouées aux résultats organisationnels.

## C. Mesures et gains d'efficience

19. L'Organisation poursuit sa quête active des gains d'efficience et des économies qu'ils génèrent. Dans le PTB 2012-13, les mesures d'efficience recensées devaient permettre d'économiser 26,5 millions d'USD, dont 10,6 millions correspondant à des économies biennales récurrentes résultant d'actions du PAI<sup>4</sup>. En juillet 2011, la Conférence a demandé au Directeur général de prendre des mesures pour réaliser des gains

<sup>2</sup> CL 143/REP, par. 7b).

<sup>3</sup> CL 143/11, par. 5c).

<sup>4</sup> C 2011/3 par. 199-218.

d'efficience et des économies ponctuelles supplémentaires, sur la base des propositions faites par le Secrétariat au cours de la Conférence<sup>5</sup> et en prenant d'autres mesures, à déterminer.

20. La Conférence indiquait que les gains d'efficience ne devaient pas être obtenus au détriment de l'exécution du programme et devaient être trouvés principalement dans les objectifs fonctionnels X et Y, sans exclure la possibilité d'en dégager dans d'autres objectifs stratégiques. La Conférence autorisait également le Directeur général à utiliser tout solde non dépensé des crédits de 2010-11 pour la mise en œuvre intégrale du PAI et notamment pour financer les investissements ponctuels afférents au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-13. Le montant total des gains d'efficience supplémentaires, des économies ponctuelles et de l'utilisation prévue du solde non dépensé de 2010-11 s'élevait à 34,5 millions d'USD.

21. À sa cent quarante-troisième session, en novembre-décembre 2010, le Conseil, examinant les ajustements au PTB 2012-13<sup>6</sup>, a noté que les 34,5 millions d'USD d'économies se répartissaient comme suit:

- a) 22 millions d'USD de gains d'efficience et d'économies ponctuelles résultant d'un ajustement du nombre de postes, d'une réduction du nombre de voyages, d'une meilleure planification des publications et d'un meilleur recouvrement des coûts liés aux services d'appui administratif, opérationnel et technique fournis aux projets;
- b) 6,5 millions d'USD d'économies qui devaient être déterminées par le Directeur général;
- c) 6,0 millions d'USD correspondant au solde non dépensé de 2010-11, à utiliser pour des activités du PAI en 2012-13.

22. Lors de la présentation des ajustements apportés au PTB 2012-13, la Direction s'était engagée à continuer d'examiner les options permettant de dégager des économies lors de l'exécution du programme lié aux objectifs fonctionnels X et Y en 2012-13, après avoir réalisé les économies exigées<sup>7</sup>. Cette section présente le chiffrage des 6,5 millions d'USD d'économies qui devaient être déterminées par le Directeur général et décrit d'autres économies dégagées, pour un montant de 19,3 millions d'USD.

23. En outre, la recherche de gains d'efficience et d'économies se poursuivra durant l'exercice biennal 2012-13, l'accent étant mis sur une meilleure productivité des sommes dépensées, grâce à une plus grande maîtrise des coûts, notamment ceux liés aux voyages et à l'utilisation de ressources humaines hors personnel.

*Chiffrage des 6,5 millions d'USD d'économies qui devaient être déterminées par le Directeur général*

24. Le Conseil a noté que les 6,5 millions d'USD d'économies qu'il incombaient au Directeur général de déterminer devaient être recherchées principalement dans les objectifs fonctionnels X et Y et considérées comme des priorités, et qu'un rapport à leur sujet devait être fait aux organes directeurs<sup>8</sup>. L'intégralité des 6,5 millions d'USD d'économies est désormais trouvée et se décompose ainsi: 4,3 millions d'USD de gains d'efficience (dont 12 suppressions de poste dans le Département des services internes, des ressources humaines et des finances) et 2,2 millions d'USD correspondant au report d'un solde supérieur à l'estimation initiale de 6 millions d'USD à fin 2010-11. Ces sommes sont reprises au tableau 1 et expliquées dans ce qui suit.

---

<sup>5</sup> C 2011/REP, par. 96e).

<sup>6</sup> CL 143/3.

<sup>7</sup> CL 143/3, par. 55.

<sup>8</sup> CL 143/REP, par. 8b).

**Tableau 1. Chiffrage des 6,5 millions d'USD d'économies qui devaient être déterminées par le Directeur général (en milliers d'USD)**

Description	Montant	OS/OF
1 Réduction du nombre de téléphones portables au Siège	1 000	Tous
2 Décentralisation des activités d'achat Délocalisation des fonctions de paiement du PNUD et des fonctions liées au budget du PCT	1 400	OF Y
3 budget du PCT	320	OF Y
4 Externalisation des fonctions du service courrier	410	OF Y
5 Externalisation de la production des procès-verbaux	60	OF X
6 Meilleure intégration des services linguistiques	260	OF X
7 Extension du délai de remplacement des véhicules	200	Tous
8 Allongement du cycle de remplacement des ordinateurs de bureau et portables	650	Tous
<i>Sous-total des gains d'efficience biennaux supplémentaires</i>	<i>4 300</i>	
9 Report d'un solde 2010-11 supérieur à l'estimation initiale de 6 millions d'USD	2 200	OF X, Y
<b>Total des économies</b>	<b>6 500</b>	

### **Gains d'efficience**

25. *Réduction du nombre de téléphones portables au Siège:* des mesures ont été prises pour limiter nettement l'attribution de téléphones portables au personnel du Siège. Le nombre d'appareils distribués sera ramené à environ 40 pour cent du chiffre actuel, et leur utilisation sera désormais assortie de limites de dépenses individuelles et d'autres mesures de maîtrise des coûts. Cette nouvelle politique permettra d'économiser jusqu'à 1,0 million d'USD par exercice biennal, principalement en raison de la réduction du coût des échanges de données.

26. *Décentralisation des activités d'achat vers les bureaux de pays:* pour améliorer l'efficience du processus d'achat et donner davantage de moyens aux bureaux décentralisés, le Service des contrats et achats (CSAP), en collaboration avec la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) et le Bureau d'appui à la décentralisation (OSD), a élaboré et mis en œuvre un modèle qui concourt à des activités d'achat décentralisées, efficientes, efficaces et transparentes sur le terrain, grâce notamment au détachement de fonctionnaires chargés des achats, recrutés sur le plan international, dans les bureaux de pays qui traitent les plus grands volumes d'achats. En outre, des pouvoirs plus étendus ont été délégués aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux. En procédant à la réorganisation requise, le Service des contrats et achats a opéré une restructuration stratégique et réaménagé ses priorités d'action, passant d'un « rôle de traitement » administratif, fortement centralisé, des activités d'achat à un « rôle d'appui » stratégique et consultatif plus élaboré, tout en gardant le contrôle et le suivi du processus d'achat dans les bureaux de pays. Ce nouveau modèle conduisant à augmenter le nombre de postes de fonctionnaires chargés des achats sur le terrain, principalement financés par des fonds d'affectation spéciale, cinq des postes du Siège ont été supprimés, ce qui a permis de réaliser une économie nette d'environ 1,4 million d'USD sur le montant net des crédits ouverts. Il est prévu d'affecter aux bureaux de pays d'autres fonctionnaires chargés des achats, recrutés sur le plan international, pour soutenir la décentralisation des activités d'urgence et de relèvement ainsi que d'autres projets de grande envergure. Ces postes seront financés par des fonds d'affectation spéciale. Cette organisation permettra de mettre en place et d'augmenter les compétences spécialisées nécessaires en matière d'achat, en les rattachant fonctionnellement à une autorité centrale, afin de favoriser le renforcement des capacités à l'échelon local.

27. *Transfert de l'appui lié au budget du PCT et du traitement des bordereaux de paiement interservices du PNUD:* les fonctions liées au budget et aux paiements pour les projets du PCT et le PNUD doivent être transférées de la Division des finances (CSF) et s'ajouter à celles déjà assurées par le Centre des services communs et les bureaux régionaux. La suppression de deux postes au Siège générera une économie de 320 000 USD.

28. *Externalisation des fonctions du service courrier:* depuis 2007, le volume effectif de courrier a baissé de 35 pour cent, une tendance qui devrait se maintenir dans l'avenir. Pour mieux ajuster la structure de la Division des services administratifs (CSA) sur le modèle fonctionnel actuel du courrier et de la valise

diplomatique, les fonctions du service courrier ont été externalisées et confiées à des prestataires qui les assurent à un moindre coût pour l'Organisation. Cette mesure permettra d'économiser jusqu'à 410 000 USD en valeur nette par exercice biennal.

29. *Externalisation de la production des procès-verbaux de séance de la Conférence et du Conseil:* à l'heure actuelle, les procès-verbaux sont établis par des membres du personnel des Services généraux temporairement déchargés de leurs fonctions habituelles et détachés; sur un exercice biennal, les cinq sessions du Conseil nécessitent le détachement de 23 personnes et celle de la Conférence, de 45 personnes. Le coût des heures supplémentaires et de la location de matériel correspondantes a été de 200 000 USD en 2010-11. À la suite de contacts pris avec les secrétariats d'autres organes directeurs du système des Nations Unies, une initiative d'externalisation de la production des procès-verbaux est actuellement mise en place et devrait entraîner une économie estimée à 60 000 USD par exercice biennal.

30. *Meilleure intégration des services linguistiques (interprétation et traduction):* actuellement, les équipes d'interprétation et de traduction sont gérées séparément, ce qui ne permet pas d'employer ces ressources spécialisées au maximum de leurs possibilités ni de façon cohérente. Dans le nouveau modèle, les traducteurs et interprètes qui font partie du personnel travailleront de manière intégrée: les interprètes se verront confier des travaux de traduction lorsqu'ils ne seront pas requis pour des séances d'interprétation, et les traducteurs formés à l'interprétation seront employés à cet effet. Les économies prévues devraient atteindre 260 000 USD par exercice biennal, du fait d'un recours moins fréquent à des interprètes indépendants non locaux et à des traducteurs externes.

31. *Extension du délai de remplacement des véhicules de la FAO:* au début de l'année 2012, le délai de remplacement des véhicules de la FAO a été étendu de quatre ans ou 80 000 km à cinq ans ou 100 000 km. Les économies escomptées sont d'environ 200 000 USD par exercice biennal.

32. *Allongement du cycle de remplacement des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables:* la plus grande fiabilité des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables permet de les remplacer moins fréquemment, à savoir tous les cinq ans, au lieu de quatre précédemment, sur tous les sites de la FAO. Cette mesure réduira les coûts d'achat de PC d'environ 20 pour cent par an, soit une économie pouvant aller jusqu'à 650 000 USD par exercice biennal.

#### ***Report d'un solde 2010-11 supérieur à l'estimation initiale de 6 millions d'USD***

33. En juillet 2011, la Conférence a autorisé le Directeur général, sans préjudice de l'article 4.2 du Règlement financier, à utiliser tout solde non dépensé des crédits de 2010-11 pour la mise en œuvre intégrale du PAI et notamment pour financer les investissements ponctuels afférents au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-13<sup>9</sup>. En décembre 2011, le Conseil a été informé que le solde non dépensé des crédits ouverts en 2010-11 au titre des dépenses recurrentes du PAI et des fonds du Programme ordinaire hors PAI était estimé à 6 millions d'USD environ et que l'exécution finale du budget 2010-11 ainsi que le solde effectif à reporter feraient l'objet d'un rapport au Comité financier en mai 2012.

34. En mai 2012<sup>10</sup>, il a été indiqué au Comité financier qu'un solde excédentaire de 8,7 millions d'USD apparaissait par rapport aux crédits de 1 000,5 millions d'USD ouverts pour 2010-11, et que ce solde serait reporté sur 2012-13, comme la Résolution 5/2011 de la Conférence<sup>11</sup> l'autorisait. Le solde comprenait 0,5 million d'USD correspondant aux investissements ponctuels du PAI prévus en 2010-11 mais différés (objectif fonctionnel X), et un report de 8,2 millions d'USD – soit 6 millions d'USD initialement prévus plus 2,2 millions d'USD supplémentaires – à utiliser pour des investissements du PAI prévus en 2012-13 (objectifs fonctionnels X et Y). Le montant du budget 2012-13 destiné à financer ces coûts serait réduit d'autant, contribuant ainsi à l'objectif d'économie de 34,5 millions d'USD.

35. L'autorisation de reporter le solde non dépensé de 2010-11 permet donc de financer 8,2 des 16,8 millions d'USD d'investissements ponctuels afférents au PAI approuvés dans la résolution relative aux

<sup>9</sup> Résolution 5/2011 de la Conférence, paragraphe 2 du dispositif.

<sup>10</sup> FC 143/7, par. 6.

<sup>11</sup> Ce solde est calculé en supposant que les crédits budgétaires affectés au Programme de coopération technique (chapitre 15), aux dépenses d'équipement (chapitre 17) et aux dépenses de sécurité (chapitre 18) seront entièrement dépensés. Le report effectué pour le Dispositif pour les dépenses d'équipement comprend 0,5 million d'USD correspondant à des investissements ponctuels du PAI prévus en 2010-11 mais différés.

ouvertures de crédits budgétaires 2012-13<sup>12</sup>, ce qui réduit à 8,6 millions d'USD les investissements ponctuels du PAI à financer sur le montant net des crédits ouverts pour 2012-13.

*Autres économies dégagées, y compris au moyen de l'examen critique des postes permanents*

36. L'un des éléments fondamentaux du changement transformationnel de la FAO souhaité par le Directeur général est la nécessité d'instaurer dans l'Organisation un nouvel état d'esprit dans lequel prime le souci d'optimiser l'utilisation des ressources, et donc d'être en recherche permanente de gains d'efficience et d'une plus grande efficacité dans les modes de fonctionnement institutionnels.

37. Dans le cadre de cet effort vers une plus grande productivité des sommes dépensées, et conformément aux avis formulés par les Membres concernant la recherche d'économies supplémentaires, un examen critique des postes permanents a été lancé au début de 2012, axé en particulier sur les postes vacants qu'une rationalisation des tâches et des gains d'efficience, notamment dans les domaines administratifs, pourraient permettre de supprimer. Cet examen détaillé a permis de trouver de nouvelles économies, en dépassant qui plus est le montant de 6,5 millions d'USD qui avait été demandé.

38. Les possibilités d'économies identifiées ont conduit à la suppression de 76 postes supplémentaires, dont 54 étaient à pourvoir. Elles concernent principalement les objectifs fonctionnels X et Y. L'examen critique s'est appuyé sur des analyses fonctionnelles au cas par cas, lesquelles ont révélé des possibilités de réduction des effectifs en liaison avec le changement transformationnel et la recherche d'efficience. Au-delà de la vérification de l'incidence potentielle des suppressions de poste, l'examen critique a été mené dans un souci global de maintenir la capacité technique de l'Organisation, notamment au Siège, et de préserver l'exécution du Programme de travail approuvé. Les réductions d'effectifs auxquelles il a abouti concernent cinq grands domaines:

- a) La rationalisation de la configuration existante des capacités de gestion des ressources humaines, dans le but d'améliorer l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle des politiques et stratégies y afférentes, a permis de faire l'économie de 11 postes dans la Division de la gestion des ressources humaines.
- b) Le renforcement institutionnel et la rationalisation de la communication de l'Organisation, des partenariats et des fonctions de plaidoyer, qui ont entraîné le regroupement des spécialités correspondantes initialement réparties entre le Bureau de la communication et des relations extérieures (OCE), la Division de l'informatique (CIO), le Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation (OEK), la Division de l'économie du développement agricole (ESA) et la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW), ont abouti à la suppression de 8 postes.
- c) Un examen consultatif externe des technologies de l'information, effectué en février, a contribué à déterminer 8 postes à éliminer à l'occasion du changement de modèle d'exécution des services de CIO.
- d) Un examen de la structure des effectifs liés à la sécurité au Siège a permis la suppression de 4 postes.
- e) Des gains d'efficience découlant de la révision et de la rationalisation des processus et des programmes ont débouché sur des suppressions de poste supplémentaires au Siège, dans les services suivants: Département des services internes, des ressources humaines et des finances (CS), 24 postes; Département de la coopération technique (TC), 4 postes; Bureau des affaires juridiques et de l'éthique, 1 poste; et départements techniques, 16 postes.

39. La presque totalité des emplois supprimés à la suite de l'examen critique de la structure des postes relèvent des objectifs fonctionnels X et Y. Le montant total des économies attribuables à cet examen est de 13,9 millions d'USD (ajustements apportés à OCE compris). Outre cela, les ressources hors personnel budgétées restantes associées aux postes qui sont supprimés par les ajustements apportés au PTB 2012-13<sup>13</sup> représentent une économie supplémentaire de 5,4 millions d'USD. Cela porte le total des économies supplémentaires susceptibles d'être réallouées à 19,3 millions d'USD.

<sup>12</sup> Résolution 5/2011 de la Conférence, par. 1b).

<sup>13</sup> CL 143/3, par. 34.

## D. Ajustements structurels

### *Approche retenue*

40. Après prise en compte des orientations fournies par le Conseil lors de sa cent quarante-troisième session, et de la vision du changement transformationnel formulée par le Directeur général, un premier ensemble d'initiatives de renforcement institutionnel s'inscrivant dans le cadre de la réforme de la FAO et du PAI sont proposées, sous la forme d'un ajustement structurel et d'un ajustement du nombre de postes de la Division de la gestion des ressources humaines (CSH) et du Bureau des communications et des relations extérieures (OCE).

41. L'ajustement de la structure actuelle de la Division de la gestion des ressources humaines est motivé par la nécessité de permettre une élaboration et une mise en œuvre plus efficaces et rapides de la stratégie et de la politique en matière de ressources humaines, en améliorant la communication et en renforçant la transparence et la redevabilité. De la même façon, l'ajustement de la structure du Bureau des communications et des relations extérieures découle du principe de renforcement et de rationalisation des capacités de l'Organisation en matière de communication, de partenariats et de plaidoyer.

42. Le renforcement institutionnel se poursuivra pour faire avancer le changement transformationnel à la FAO, et un deuxième ensemble de propositions concernant le Département de la coopération technique, le Département des services internes et d'autres domaines, ainsi que les effets de ces changements sur d'autres bureaux, sera élaboré au cours du second semestre et soumis au Conseil à sa cent quarante-cinquième session, en novembre 2012.

### *Ajustement de la structure de la Division de la gestion des ressources humaines*

43. L'efficacité de la gestion des ressources humaines est de la plus haute priorité pour la FAO, ne serait-ce que parce que le personnel constitue la plus large part des actifs et des capacités de l'Organisation. Ce point a été reconnu lors des délibérations sur l'EEI et le PAI, d'aucuns ayant fait observer que cette fonction devrait occuper dans la structure de l'Organisation une place mettant plus clairement en avant son importance. En conséquence, l'ajustement structurel et l'ajustement du nombre de postes de la Division de la gestion des ressources humaines s'organisent autour d'une redéfinition de la ligne de compte rendu et de l'obligation redditionnelle du Directeur, ainsi que de la composante stratégique et politique de la division.

44. En particulier, l'ajustement tient compte de la nécessité impérative d'une supervision et d'un encadrement étroits de la stratégie et de la politique en matière de ressources humaines au plus haut niveau de l'Organisation, permettant de prendre des mesures transparentes, déterminantes et rapides sur des questions importantes (telles que la mobilité, la parité hommes-femmes, l'évaluation des résultats, le plan d'incitation, etc.), tout en réduisant la participation des autres niveaux au processus par rapport à ce qui se pratique dans l'organisation actuelle de la Division.

45. Aussi l'actuelle Division de la gestion des ressources humaines (CSH), qui comprend 72 postes, sera-t-elle scindée en deux unités:

- a) un Bureau des ressources humaines (OHR), axé sur les questions de stratégie, de politique, de recrutement du personnel d'encadrement et de réglementation, qui sera situé au niveau supérieur et placé directement sous la responsabilité du Directeur général; ce bureau comprendra 19 postes (dont l'un sera transféré du Bureau du Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances) et sera dirigé par le Directeur de la gestion des ressources humaines;
- b) un Service d'appui à la gestion des ressources humaines (CSP), responsable des questions liées aux opérations et au service régulier, qui dépendra du Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances et qui entretiendra un lien fonctionnel étroit avec le Directeur de la gestion des ressources humaines (OHR); ce service comprendra 43 postes et aura à sa tête le poste de niveau D1 qui existe déjà dans l'actuelle Division de la gestion des ressources humaines.

46. Cet ajustement de la structure de la Division permettra une gestion plus efficace des ressources humaines à la FAO: i) en rationalisant considérablement les processus de gouvernance interne; ii) en améliorant les activités en matière de stratégie, d'orientation et de conseil; iii) en favorisant une action plus

rapide et plus efficace sur les nouvelles initiatives; et iv) en aboutissant à une fonction de gestion des ressources humaines plus transparente, cohérente et réceptive, au service de l'orientation stratégique de l'Organisation et de ses programmes.

47. Par ailleurs, le processus d'ajustement de la structure de l'actuelle Division de la gestion des ressources humaines a facilité l'examen critique des postes correspondants, lequel a conduit à la suppression de 11 postes, avec les économies correspondantes, comme cela est mentionné à la section C. La place occupée dans l'organigramme de l'Organisation par le Bureau des ressources humaines et le Service d'appui à la gestion des ressources humaines ainsi que leurs nombres de postes sont présentés à l'*Annexe 4* et l'*Annexe 5* respectivement.

#### *Ajustement de la structure du Bureau des communications et des relations extérieures*

48. Le Directeur général et les Membres ont depuis longtemps souligné la nécessité pour l'Organisation d'être reconnue par les parties prenantes comme un centre d'excellence dans ses domaines de compétence, de nouer des partenariats stratégiques dans son action pour atteindre ses objectifs, et de se faire le champion de l'autonomisation des femmes, de l'équité hommes-femmes, et des alliances contre la faim.

49. Les ajustements destinés à améliorer le Bureau des communications et des relations extérieures (OCE) s'appuient donc sur: i) le renforcement de la fonction de communication de l'Organisation, par le regroupement des ressources nécessaires et suffisantes, et l'élimination des doublons; ii) l'exploitation des complémentarités et des effets de synergie existants entre les actions de communication et le programme de partenariat; et iii) la médiatisation des questions liées à la parité hommes-femmes, à l'Alliance contre la faim et la malnutrition et au droit à l'alimentation. Cet ajustement du Bureau est conforme au point de vue des Membres exprimé dans le PAI intégré approuvé par la Conférence en novembre 2009<sup>14</sup>.

50. En conséquence, l'ajustement de la structure et du nombre de postes du Bureau de la communication et des relations extérieures aboutit à la création d'un Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer (OCP) amélioré, doté des fonctions suivantes:

- a) Communication – fonction composée de trois groupes chargés respectivement des relations avec les médias, de la mobilisation et de la promotion, et de la communication et de la gestion des informations en ligne;
- b) Partenariats et plaidoyer – fonction regroupant les compétences en matière de développement des partenariats avec les organisations non gouvernementales, la société civile, les milieux universitaires, le secteur privé, les organisations de producteurs et les coopératives. Elle comprend également des spécialistes des activités de plaidoyer en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'équité hommes-femmes, de l'Alliance contre la faim et la malnutrition, et du droit à l'alimentation;
- c) Collaboration avec le système des Nations Unies et les organisations ayant leur siège à Rome.

51. Ces ajustements transformationnels ont entraîné la mutation de personnes possédant les compétences requises à partir d'autres unités de l'Organisation et ont abouti à la suppression de 8 postes, avec des économies récurrentes associées de 2,1 millions d'USD par exercice biennal, comme indiqué à la section C.

### **E. Réallocation des économies dégagées**

#### *Présentation*

52. Les économies supplémentaires dégagées grâce à l'examen critique des postes et aux ajustements structurels (voir ci-dessus) s'élèvent au total à 19,3 millions d'USD, comme le résume le tableau 2.

<sup>14</sup> Action 3.94 du PAI, réf. C2009/7.

**Tableau 2. Origine et allocation des économies supplémentaires dégagées (en milliers d'USD)**

Description	Montant
<b><i>Origine des ressources</i></b>	
Examen critique des postes	11 800
Ajustement de la structure des postes d'OCE	2 100
Économies supplémentaires provenant des postes supprimés dans CL 143/3	5 400
<b>Total</b>	<b>19 300</b>
<b><i>Allocation des ressources</i></b>	
Renforcement des bureaux décentralisés	10 400
Planification stratégique	1 100
Fonds multidisciplinaire	6 800
Dispositif pour les dépenses de sécurité	1 000
<b>Total</b>	<b>19 300</b>

53. La réallocation de ces ressources à l'intérieur du Programme de travail pour 2012-13 a été axée sur: 1) l'amélioration de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés afin de faciliter l'obtention des résultats recherchés au niveau des pays; 2) la mise en place d'une capacité de planification stratégique; 3) la réponse à l'augmentation des besoins en ressources pour les travaux interdisciplinaires, par l'entremise du fonds multidisciplinaire; et 4) le maintien du Dispositif pour les dépenses de sécurité. Le tableau 2 indique comment les ressources seront réallouées, et des explications complémentaires sont fournies ci-après.

#### *Décentralisation conforme aux priorités régionales*

54. L'un des principaux points de la vision du changement transformationnel à la FAO formulée par le Directeur général est la nécessité de mener à bon terme le PAI, ce qui demande notamment de déterminer la répartition appropriée des compétences et capacités techniques et non techniques entre les sites de l'Organisation afin d'obtenir de meilleurs résultats au niveau des pays. C'est pourquoi il est proposé d'améliorer la structure et le fonctionnement des bureaux décentralisés, ce qui suppose d'optimiser la performance, les résultats et l'impact de toutes les activités de la FAO au niveau des pays; de diminuer la fragmentation et d'accroître l'intégration dans l'ensemble des programmes de l'Organisation; et d'encourager les partenariats avec des institutions nationales et régionales, d'autres organisations des Nations Unies ou organisations internationales, le secteur privé, les universités et les institutions de recherche, et la société civile. Ces changements visent à parvenir à une « FAO unie », dans laquelle le travail d'établissement de normes et de règles, ainsi que la production de savoir mondial se traduisent par une amélioration tangible de l'impact sur les pays, dans un cadre de responsabilité renforcé.

55. Les mesures détaillées prises à cet effet sont soumises au Conseil dans le document CL 144/15. Elles reposent sur une analyse fonctionnelle approfondie qui a débuté au début de cette année et sur des orientations issues de discussions et de concertations intensives avec les Membres, notamment lors des Conférences régionales de 2012. Ces orientations comprenaient les priorités régionales définies pour les travaux de l'Organisation, ainsi que les besoins régionaux à satisfaire pour servir ces priorités.

56. Le montant cumulé des ressources réallouées à ces mesures d'amélioration est de 10,4 millions d'USD. Il permettra de créer 31 postes répartis dans le réseau des bureaux décentralisés, comme cela est présenté plus en détail dans le tableau 3, qui montre l'évolution du nombre de postes compte tenu des autres ajustements apportés au PTB 2012-13. Comme indiqué dans le document CL 144/15, cette proposition de réallocation s'inscrit dans une approche visant à préserver l'ensemble des compétences spécialisées et capacités nécessaires au Siège pour assurer les travaux techniques sur les normes, les règles et les biens publics mondiaux.

### *Capacité de planification stratégique*

57. Dans le cadre de l'exécution du PAI, les Membres ont mis en place un nouveau système de programmation stratégique, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats<sup>15</sup>, et sont également convenus, en 2010, de regrouper au sein du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources (OSP) les capacités de l'Organisation qui existaient alors en matière de programme et de budget.

58. Parce que la planification stratégique revêt pour l'Organisation une importance primordiale, l'une des principales composantes de la vision du changement transformationnel énoncée par le Directeur général est la formulation d'une orientation stratégique et d'un ensemble de priorités plus ciblés pour guider le futur plan de travail d'ensemble de la FAO. Le processus de réflexion stratégique a été lancé début 2012. Coordonné par le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, il dirige ce changement dans le contexte et le calendrier de haut niveau approuvé par le Comité du programme et le Comité financier<sup>16</sup> ainsi que par le Conseil<sup>17</sup> fin 2011.

59. Il s'ensuit qu'il est essentiel de renforcer les capacités d'OSP en matière de planification stratégique si l'on veut pouvoir apporter à cette fonction les améliorations prévues dans la réforme de la FAO et faire écho à la priorité que lui a accordée le Directeur général dans sa vision du changement transformationnel. Les ressources réallouées en vue de mettre en place ces capacités seront utilisées pour créer dans ce bureau deux postes du cadre organique et un poste des services généraux exclusivement tournés vers la planification stratégique, pour un coût de 1,1 million d'USD par exercice biennal.

60. D'autres mesures de renforcement des capacités de planification stratégique d'OSP liées à la gestion axée sur les résultats et aux aspects stratégiques de la mobilisation des ressources pourront être élaborées au cours du second trimestre 2012, en liaison avec d'autres considérations transformationnelles connexes, pour la cent quarante-cinquième session du Conseil, en novembre 2012.

### *Ressources du travail interdisciplinaire*

61. Depuis le PTB 2002-03, une petite dotation de ressources catalytiques à consacrer aux activités interdisciplinaires est prévue dans le budget. Faisant écho à une recommandation de l'EEI, le PAI (action 6.2) a demandé qu'un pourcentage allant jusqu'à 5 pour cent du montant net des crédits ouverts soit alloué à ces activités. C'est dans cette optique que le fonds multidisciplinaire et le fonds d'innovation ont été créés dans le PTB 2010-11 et maintenus dans le PTB 2012-13, avec un financement de 3,1 millions d'USD et 1,4 million d'USD respectivement, ce qui équivaut à 0,5 pour cent environ de l'ouverture de crédits nette.

62. Le fonds multidisciplinaire a été conçu comme un moyen de renforcer la collaboration entre les différentes disciplines et au-delà des frontières organisationnelles, afin d'augmenter l'efficacité des domaines d'action prioritaires financés sur les crédits ouverts. Le fonds d'innovation a été créé pour encourager et appuyer des mesures innovantes qui permettent d'accroître l'efficience et l'efficacité de l'exécution des programmes de la FAO, en fournissant un capital d'amorçage et en investissant pour réaliser des gains d'efficience et des économies supplémentaires, qui peuvent à leur tour être utilisés pour étoffer les programmes et les activités techniques de l'Organisation.

63. Dans l'optique de renforcer les domaines de travail techniques de l'Organisation conformément aux priorités définies, en particulier ceux liés aux activités interdisciplinaires, il est proposé de réallouer au fonds multidisciplinaire 6,8 millions d'USD des économies réalisées sur l'ouverture de crédits nette. Cela porterait le montant total des ressources spécialement allouées aux activités interdisciplinaires à 11,3 millions d'USD (1,1 pour cent du montant net des crédits ouverts) pour l'exercice biennal 2012-13, soit un progrès modeste en direction de la cible de 5 pour cent. Conformément au principe de base du fonds multidisciplinaire, les ressources réallouées serviront à soutenir l'exécution du programme de travail de l'Organisation, et non à financer des postes permanents dans le PTB.

64. L'utilisation des ressources destinées aux activités interdisciplinaires sera coordonnée par les capacités de planification stratégique nouvellement créées, sous la conduite d'ensemble du Directeur général. Pour concourir à l'effort de changement transformationnel global de la FAO, les ressources allouées aux activités interdisciplinaires durant l'exercice 2012-13 pourraient être employées à soutenir le programme de

<sup>15</sup> CR 10/2009, et C2011/7, par. 155.

<sup>16</sup> CL 143/10, par. 7.

<sup>17</sup> CL 143/REP, par. 13c).

travail dans les domaines correspondant aux projets d'objectifs stratégiques issus du processus de réflexion stratégique, et à renforcer, au Siège et dans les bureaux régionaux, les capacités techniques permettant de répondre aux priorités de l'Organisation définies par les Conférences régionales en 2012.

65. Les ressources allouées au fonds multidisciplinaire et au fonds d'innovation serviraient ainsi à asseoir le travail interdisciplinaire de la FAO lié:

- a) à la dynamisation du travail d'équipe dans l'élaboration et les premiers stades de mise en œuvre des plans d'action relatifs aux cinq objectifs stratégiques proposés pour les futurs travaux de l'Organisation;
- b) au développement des capacités institutionnelles dans les fonctions essentielles nécessaires aux travaux futurs, notamment en matière de gouvernance;
- c) aux domaines techniques prioritaires retenus par les Conférences régionales en 2012, notamment les chaînes de valeur, les systèmes et le commerce agroalimentaires, l'agriculture familiale, les maladies transfrontières, l'aquaculture, et le soutien des produits de base et d'autres aliments tels que le riz, le manioc et la noix de coco;
- d) aux activités multidisciplinaires assorties d'un calendrier précis que la FAO s'est engagée à lancer ou à mettre en œuvre courant 2012-2013, mais qui, faute d'avoir été anticipées, n'ont pas été prévues dans le PTB 2012-13, telles que l'appui à la conférence Rio+20, l'Année internationale des coopératives et l'Année internationale de l'agriculture familiale;
- e) aux constatations issues des évaluations sur la parité hommes-femmes, les droits fonciers et l'accès à la terre, la nutrition, les statistiques, l'eau et les politiques;
- f) aux innovations dans les processus de travail qui visent à mettre en évidence les gains d'efficience et les économies durables susceptibles d'être réalloués à des travaux techniques.

#### *Dépenses de sécurité*

66. Le Dispositif pour les dépenses de sécurité assure une couverture complète des dépenses de personnel et hors personnel directement liées à la sécurité du personnel et des avoirs de l'Organisation, ainsi qu'en a décidé la Conférence dans sa Résolution 5/2005. Compte tenu de la difficulté qu'il y a à prévoir ces coûts à l'avance, le Dispositif permet un report des fonds d'un exercice biennal sur l'autre.

67. L'examen critique des postes (voir section C) a permis d'en supprimer 4 dans le Service de la sécurité (1 poste de directeur, 1 poste du cadre organique et 2 postes des services généraux). Il est proposé de réallouer les ressources ainsi libérées (1 million d'USD) au Dispositif pour les dépenses de sécurité, afin de couvrir d'éventuelles dépenses imprévues au cours de l'exercice 2012-13 et de combler le déficit qui pourrait apparaître dans ce chapitre si les coûts du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies venaient à augmenter de nouveau ou si le montant reporté n'atteignait pas le niveau nécessaire au cours des futurs exercices biennaux<sup>18</sup>.

#### **F. Incidence sur le nombre de postes prévus au budget et sur la répartition des ressources entre les chapitres budgétaires du PTB**

68. La mise en évidence de nouveaux gains d'efficience, l'examen critique des postes et les mesures de transformation et de renforcement institutionnel ont abouti à une révision du nombre de postes prévus au budget. Ces mesures, ainsi que l'établissement des plans de travail opérationnels et la réallocation de ressources aux travaux interdisciplinaires, ont en outre entraîné des virements entre chapitres budgétaires. La présente section décrit l'incidence nette globale de ces mesures sur les postes prévus au budget et sur la répartition des crédits budgétaires par chapitre, en vue de son examen et de son approbation par le Conseil.

#### *Ajustements du nombre de postes prévus au budget*

69. Le tableau 3 montre l'incidence des changements structurels et des réallocations exposés aux sections C, D et E ci-dessus sur le nombre de postes prévus au budget. Globalement, l'examen critique de la structure de postes permanents, la transformation des capacités en matière de communication et de partenariats, et la mise en œuvre d'autres initiatives visant à accroître l'efficience ont abouti à la suppression de 88 postes. Tous sont situés au Siège, et la plupart sont liés à des fonctions d'appui de nature administrative. Parallèlement, il est proposé de créer 31 postes du cadre organique dans des bureaux

<sup>18</sup> C 2011/3, par. 297.

décentralisés, ainsi que 3 postes au Siège, afin de mettre en place les capacités de planification stratégique nécessaires. La réduction nette totale du nombre de postes prévus au budget est donc de 54. L'Annexe 5 indique les changements du nombre de postes, par groupe de classes et par unité.

**Tableau 3. Évolution des postes prévus dans le PTB 2012-13 ajusté, compte tenu des autres ajustements exposés dans le présent document**

Classe	PTB 2012-13 ajusté	Variation					PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	
		Économies			Processus de transformation	Variati on totale		
		Chiffrage des 6,5 millions d'USD	Examen critique des postes	Total des économies				
<b>Siège</b>								
Cadre organique et catégories supérieures	951	-1	-29	-30	2	-28	923	
Services généraux	751	-11	-47	-58	1	-57	694	
<b>Total - Siège</b>	<b>1 702</b>	<b>-12</b>	<b>-76</b>	<b>-88</b>	<b>3</b>	<b>-85</b>	<b>1 617</b>	
<b>Bureaux décentralisés</b>								
Cadre organique et catégories supérieures	522				31	31	553	
Services généraux	879					0	879	
<b>Total - Bureaux décentralisés</b>	<b>1 401</b>				<b>31</b>	<b>31</b>	<b>1 432</b>	
<b>Tous bureaux</b>								
Cadre organique et catégories supérieures	1 473	-1	-29	-30	33	3	1 476	
Services généraux	1 630	-11	-47	-58	1	-57	1 573	
<b>TOTAL</b>	<b>3 103</b>	<b>-12</b>	<b>-76</b>	<b>-88</b>	<b>34</b>	<b>-54</b>	<b>3 049</b>	

#### *Virements entre chapitres budgétaires*

70. Lorsqu'il a approuvé la répartition par chapitre révisée du montant net des crédits ouverts, en décembre 2011, le Conseil s'attendait à de nouveaux changements, notamment en raison de la planification du travail et du recours aux modalités de mise en œuvre les plus efficientes et efficaces pendant l'exercice biennal. Les sections précédentes ont présenté les changements qui peuvent actuellement être proposés compte tenu de la planification du travail, des gains d'efficience supplémentaires mis en évidence et du processus de transformation.

71. Le tableau 4 montre l'incidence de ces nouveaux changements par chapitre budgétaire, pour examen et approbation par le Conseil:

- a) La colonne 1 rappelle la répartition révisée par chapitre budgétaire approuvée par le Conseil en décembre 2011 et qui comprenait une répartition théorique des 6,5 millions d'USD d'économies à déterminer.
- b) La colonne 2 présente les virements résultant de l'établissement des plans de travail plus détaillés pour 2012-13 (section B).
- c) La colonne 3 indique l'incidence de la répartition révisée des 6,5 millions d'USD d'économies qui ont maintenant été identifiées (incidence nette globale nulle) et des autres économies trouvées grâce à l'examen critique des postes et à certains ajustements structurels, comme décrit aux sections C et D.
- d) La colonne 4 précise l'incidence de la réallocation des économies aux processus transformationnels, notamment à la décentralisation, à la planification stratégique et aux activités interdisciplinaires, comme indiqué à la section E.
- e) La colonne 5 donne la variation totale résultant des autres ajustements à apporter au PTB.

- f) La colonne 6 contient la répartition révisée des crédits ouverts pour 2012-13, compte tenu des autres ajustements à apporter au PTB 2012-13, présentée pour approbation, conformément à l'article 4.5 du Règlement financier.

**Tableau 4. Montant net des crédits ouverts par chapitre, compte tenu des autres ajustements à apporter au PTB 2012-13 (en milliers d'USD)**

Chapitre	Objectif stratégique / fonctionnel	PTB 2012-13 ajusté – CL 143/3	Virements consécutifs à la planification du travail	Répartition révisée des 6,5 millions d'USD d'économies identifiées, et économies supplémentaires	Réallocation des économies aux processus de transformation	Variation totale	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements
		1	2	3	4	5	6
1	A	58 751	325	(603)	1 718	1 440	60 191
2	B	37 700	(1 245)	(512)	1 202	(555)	37 145
3	C	66 453	(1 055)	(89)	2 305	1 161	67 614
4	D	31 039	689	82	1 212	1 983	33 022
5	E	50 325	(369)	(236)	1 690	1 085	51 410
6	F	68 705	1 019	(386)	3 006	3 639	72 344
7	G	45 169	1 255	(259)	2 058	3 054	48 223
8	H	87 992	3 172	(380)	3 261	6 053	94 045
9	I	8 224	106	(197)	16	(75)	8 149
10	K	18 586	2 511	(242)	819	3 088	21 674
11	L	39 461	(86)	(545)	968	337	39 798
12	X	219 129	(5 123)	(5 610)	(49)	(10 782)	208 347
13	Y	106 231	(1 201)	(9 320)	91	(10 430)	95 801
15	PCT	116 027	-			0	116 027
16	Imprévus	600	-			0	600
17	Équipement	26 439	-			0	26 439
18	Sécurité	24 809	-	(1 040)	1 040	0	24 809
<b>Total</b>		<b>1 005 639</b>	<b>0</b>	<b>(19 336)</b>	<b>19 336</b>	<b>0</b>	<b>1 005 639</b>

72. L'Annexe 2 présente une vue plus détaillée de ces ajustements, ventilés par chapitre budgétaire, et l'Annexe 3 fournit ces mêmes informations par unité. L'Annexe 6 donne une comparaison des montants nets des crédits ouverts par chapitre budgétaire et par région dans le PTB 2012-13 ajusté (décembre 2011), et après prise en compte des autres ajustements à apporter au PTB 2012-13.

#### **G. Mesures suggérées**

73. Le Comité du Programme et le Comité financier sont priés d'examiner le document intitulé « Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-13 », et le Conseil est invité à:

- a) noter que ses indications et décisions ont été mises en œuvre;
- b) approuver le budget révisé en ce qui concerne le nombre de postes et les changements structurels;
- c) approuver la nouvelle répartition des crédits ouverts entre les chapitres budgétaires, qui est présentée au tableau 4.

74. Le Conseil est également prié de noter que le processus de changement transformationnel de la FAO sera poursuivi par le Directeur général en 2012, et que l'on continuera de rechercher d'autres possibilités de réaliser des gains d'efficience et d'optimiser l'utilisation des ressources, en particulier dans l'administration. De nouvelles propositions de renforcement institutionnel, notamment une stratégie et une approche coordonnées des activités de mobilisation de ressources et d'assistance aux politiques, et des initiatives visant à améliorer le contrôle interne, seront élaborées et présentées au Conseil à sa cent quarante-cinquième session, en novembre 2012.

*Annexe 1. Plans de travail 2012-13 – évolution des allocations de ressources par chapitre budgétaire*

1. Sur la fin de l'année 2011, toutes les unités du Siège et des bureaux régionaux et sous-régionaux ont élaboré des plans de travail pour 2012-13. Les transferts de ressources entre objectifs, fonctionnels ou stratégiques, ainsi que les justifications correspondantes, sont présentés ci-après. Sur la demande du Comité du programme<sup>19</sup>, une annexe Web (<http://www.fao.org/bodies/council/cl144/fr/>) indique les transferts de ressources consécutifs à la planification du travail biennal, au niveau des résultats de l'Organisation.

**Montants nets des crédits ouverts pour 2012-13, par objectif stratégique/fonctionnel – ajustements résultant de la planification du travail (en milliers d'USD)**

Objectif stratégique/fonctionnel	Ajustements apportés au PTB 2012-13 (CL 143/3)	Ajustements résultant de la planification du travail	Plan de travail biennal 2012-13
A – Intensification durable de la production agricole	58 751	325	59 076
B – Accroissement de la production animale durable	37 700	(1 245)	36 455
C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	66 453	(1 055)	65 398
D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	31 039	689	31 728
E – Gestion durable des forêts et des arbres	50 325	(369)	49 956
F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	68 705	1 019	69 724
G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	45 169	1 255	46 424
H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	87 992	3 172	91 164
I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	8 224	106	8 330
K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	18 586	2 511	21 097
L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	39 461	(86)	39 375
X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	219 129	(5 123)	214 006
Y – Administration efficace et efficiente	106 231	(1 201)	105 030
Programme de coopération technique	116 027	0	116 027
Imprévus	600	0	600
Dépenses d'équipement	26 439	0	26 439
Dépenses de sécurité	24 809	0	24 809
<b>Total</b>	<b>1 005 639</b>	<b>0</b>	<b>1 005 639</b>

2. Les ressources allouées au chapitre 1 – Objectif stratégique A, *Intensification durable de la production agricole*, sont demeurées largement **inchangées**.

<sup>19</sup> CL 143/11, par. 5c.

3. Les ressources allouées au chapitre 2 – Objectif stratégique B, *Accroissement de la production animale durable*, ont **diminué** de 1,2 million d'USD. Cette baisse résulte des mesures prises pour promouvoir une plus grande interdisciplinarité dans le travail sur les systèmes intégrés de culture et d'élevage, et les stratégies et services de mécanisation, entre les objectifs stratégiques A et B. Certaines ressources sont passées des résultats de l'Organisation B03 à F03 du fait des nouvelles priorités associées aux travaux menés sous l'égide de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), nécessitant l'inscription de ces activités sous l'objectif stratégique F.

4. Les ressources allouées au chapitre 3 – Objectif stratégique C, *Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles*, ont **diminué** de 1,1 million d'USD, principalement en raison de la réallocation à l'objectif stratégique H, à l'intérieur de la région Afrique, d'activités transversales visant à appuyer la formulation des politiques et du renforcement des organisations/institutions régionales. Par ailleurs, certains transferts de ressources ont été effectués entre résultats de l'Organisation de l'objectif stratégique C, principalement de C01 et C02 vers C03 et C04, du fait du regroupement de certaines activités parmi les divisions du Département des pêches et de l'aquaculture, qui visait à améliorer la collaboration sur le travail destiné à répondre aux priorités de base des Membres.

5. Les ressources allouées au chapitre 4 – Objectif stratégique D, *Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire*, ont **augmenté** de 0,7 million d'USD, principalement en raison de la réallocation de ressources à l'intérieur de la région Afrique afin d'entreprendre de nouvelles activités prioritaires liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

6. Les ressources allouées au chapitre 5 – Objectif stratégique E, *Gestion durable des forêts et des arbres*, ont **diminué** de 0,4 million d'USD, principalement en raison du transfert d'activités de spécialistes techniques des forêts vers les domaines de l'intensification durable des cultures, de la production animale durable, de la gestion des ressources naturelles (biodiversité et eau) et de la préparation aux situations d'urgence, sous les objectifs stratégiques A, B, F et I. Certains transferts de ressources ont été effectués à l'intérieur du chapitre, principalement des résultats de l'Organisation E01, E02 et E05 vers les résultats E03 et E04, en raison de l'alignement des effectifs conformément à l'importance de leurs contributions.

7. Les ressources allouées au chapitre 6 – Objectif stratégique F, *Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture*, ont **augmenté** de 1 million d'USD. Le transfert de ressources vers l'objectif stratégique F est lié à la réallocation de ressources au résultat de l'Organisation F03, pour les travaux sur les ressources zoogénétiques, à partir de l'objectif stratégique B, en réponse aux changements dans les priorités de la CRGAA. Des ressources ont également été transférées du résultat de l'Organisation F06, *L'accès aux connaissances sur la gestion des ressources naturelles, ainsi que leur partage, ont été facilités*, vers d'autres objectifs stratégiques pertinents (C, E, G, H, I et K) afin de prendre en compte la nature transversale de ces activités. En outre, d'autres transferts ont été opérés à l'intérieur du chapitre, principalement des résultats de l'Organisation F01 et F02 vers le résultat F05 en raison du transfert et du regroupement de travaux relatifs aux informations et statistiques sur les terres, l'agriculture, le changement climatique et l'environnement dans des ensembles de données intégrés aux fins de production de statistiques et de tendances agro-environnementales de plus large portée.

8. Les ressources allouées au chapitre 7 – Objectif stratégique G, *Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural*, ont **augmenté** de 1,3 million d'USD, principalement en raison de contributions supplémentaires de toutes les unités à l'objectif stratégique G à la suite de l'intensification de la collaboration interdépartementale.

9. Les ressources allouées au chapitre 8 – Objectif stratégique H, *Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, ont **augmenté** de 3,2 millions d'USD. Les deux principaux facteurs ayant contribué à cette augmentation sont la réallocation de ressources supplémentaires pour les activités d'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire dans le cadre de l'Alliance contre la faim et la malnutrition (ACFM), relevant du résultat de l'Organisation H02; et le transfert d'activités fournissant des services d'échange de connaissances, de recherche et d'information aux pays membres, de l'objectif fonctionnel X vers l'objectif stratégique H (résultat de l'Organisation H04), afin de tenir compte de la nature transversale de ces activités.

10. Les ressources allouées au chapitre 9 – Objectif stratégique I, *Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles*, sont restées pour l'essentiel **inchangées**.

11. Les ressources allouées au chapitre 10 – Objectif stratégique K, *Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales*, ont **augmenté** de 2,5 millions d'USD, du fait de la promotion d'une approche pluridisciplinaire de l'intégration des travaux sur la parité hommes-femmes (objectif stratégique K) dans tous les objectifs stratégiques et fonctionnels, et principalement dans les résultats de l'Organisation K02 et K04. On atteint ainsi le montant cible de 2,5 millions d'USD qui devait être planifié par l'ensemble des unités de la FAO, au cours du processus de planification du travail, pour donner suite à l'Audit de la FAO concernant le respect de l'égalité entre les sexes et à l'Évaluation du rôle de la FAO et de ses activités dans les domaines de la parité hommes-femmes et du développement<sup>20</sup>.

12. Les ressources allouées au chapitre 11 – Objectif stratégique L, *Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural*, sont restées pour l'essentiel **inchangées**.

13. Les ressources allouées au chapitre 12 – Objectif fonctionnel X, *Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes*, ont **diminué** de 5,1 millions d'USD, du fait de l'importante réaffectation d'activités, des résultats de l'Organisation X01, X02 et X03, liés à la fourniture de services d'échange de connaissances, d'information et de coopération technique, vers les objectifs stratégiques pertinents (C, E, F, G, H, I et K), dans le but de mieux aligner les activités des unités contributrices sur le travail de fond des unités relevant des différents objectifs stratégiques. Cette réallocation a été légèrement compensée par le regroupement sous l'objectif fonctionnel X de ressources prévues pour le paiement anticipé des licences de logiciels qui sont gérées à l'échelle de l'Organisation par des arrangements contractuels offrant un bon rapport coût-efficacité (résultat de l'Organisation X04).

14. Les ressources allouées au chapitre 13 – Objectif fonctionnel Y, *Administration efficace et efficiente*, ont **diminué** de 1,2 million d'USD, du fait des efforts consentis par toutes les unités de planification pour rationaliser les processus administratifs et diminuer leurs coûts, partiellement compensés par la reprogrammation d'une partie des fonds de formation du personnel destinés à des programmes d'apprentissage à l'échelle de l'Organisation, initialement prévus dans d'autres chapitres. Par ailleurs, des virements ont été opérés à l'intérieur du chapitre, principalement de Y02 vers Y01 et Y03, en raison du transfert d'activités entre les résultats de l'Organisation, sans modification de la nature de celles-ci.

15. *Afrique et Proche-Orient* – à la suite du rattachement du bureau de pays de la FAO au Soudan au Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, au lieu du Bureau régional pour l'Afrique précédemment, les ressources associées ont été transférées de la région Afrique à la région Proche-Orient, comme indiqué à l'Annexe 3.

---

<sup>20</sup> CL 143/REP, par. 7b).

*Annexe 2. Autres ajustements apportés à aux montants nets des crédits ouverts pour 2012-13, par chapitre*

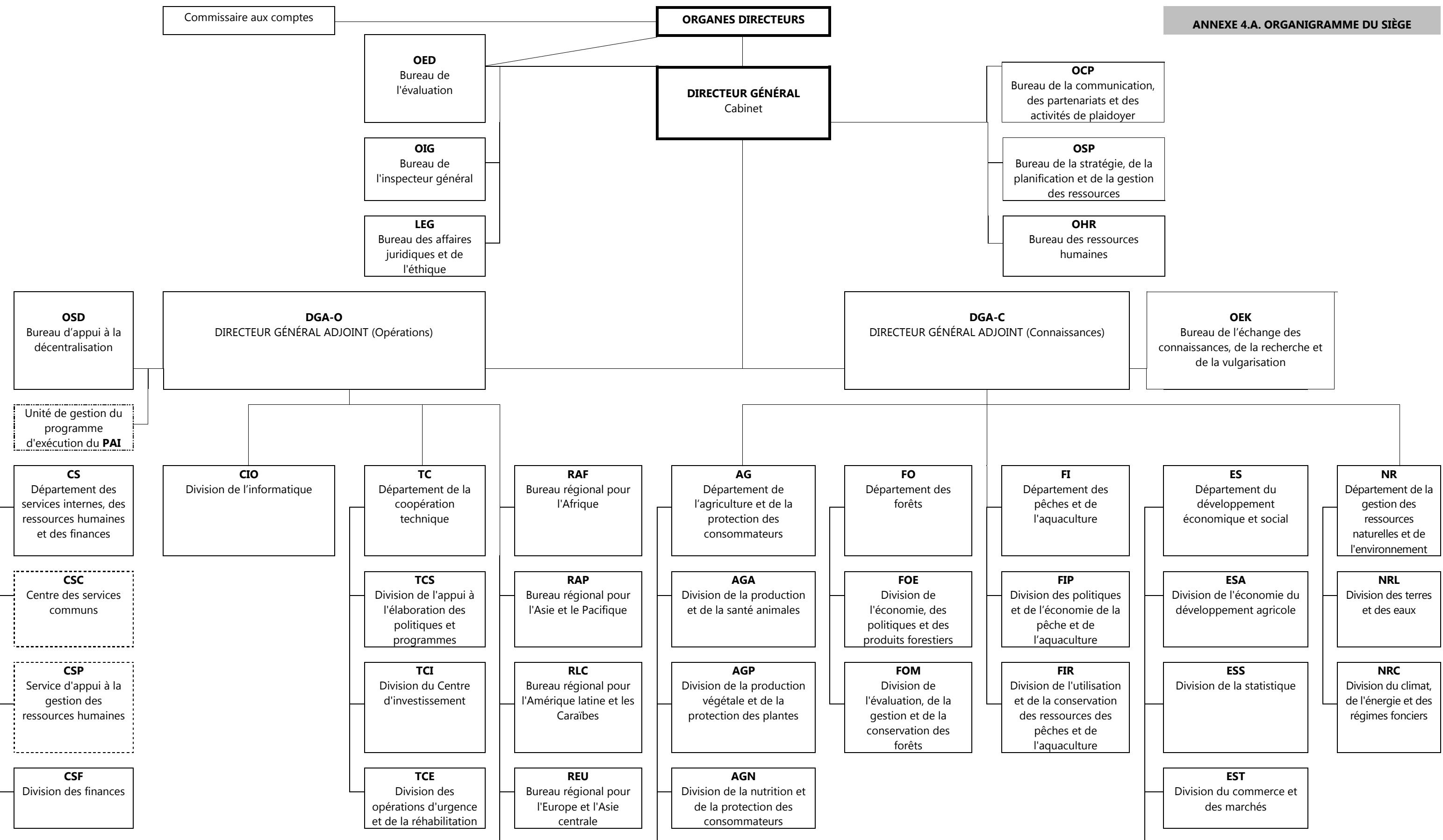
Ch	Objectifs stratégiques / fonctionnels	PTB 2012-13 ajusté (CL 143/3)	Virements consécutifs à la planification du travail 2012-13	Économies chiffrées de 6,5 millions d'USD réallouées	Économies supplémentaires provenant des postes supprimés dans CL 143/3	Économies supplémentaires provenant de l'examen critique des postes et d'OCE	Réallocation des économies aux processus de transformation	Variation totale	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		
1	A	<b>58 751</b>	325	194	(241)	(555)	1 718	1 440	60 191
2	B	<b>37 700</b>	(1 245)	137	(336)	(314)	1 202	(555)	37 145
3	C	<b>66 453</b>	(1 055)	286	-	(375)	2 305	1 161	67 614
4	D	<b>31 039</b>	689	82	-	-	1 212	1 983	33 022
5	E	<b>50 325</b>	(369)	201	-	(438)	1 690	1 085	51 410
6	F	<b>68 705</b>	1 019	225	(92)	(519)	3 006	3 639	72 344
7	G	<b>45 169</b>	1 255	191	-	(450)	2 058	3 054	48 223
8	H	<b>87 992</b>	3 172	346	(34)	(692)	3 261	6 053	94 045
9	I	<b>8 224</b>	106	26	-	(223)	16	(75)	8 149
10	K	<b>18 586</b>	2 511	47	(132)	(157)	819	3 088	21 674
11	L	<b>39 461</b>	(86)	(118)	(157)	(270)	968	337	39 798
12	X	<b>219 129</b>	(5 123)	2 058	(2 091)	(5 577)	(49)	(10 782)	208 347
13	Y	<b>106 231</b>	(1 201)	(3 676)	(2 308)	(3 336)	91	(10 430)	95 801
15	PCT	<b>116 027</b>	-	-	-	-	-	-	116 027
16	Imprévus	<b>600</b>	-	-	-	-	-	-	600
17	Dépenses d'équipement	<b>26 439</b>	-	-	-	-	-	-	26 439
18	Dépenses de sécurité	<b>24 809</b>	-	-	-	(1 040)	1 040	-	24 809
<b>Total</b>		<b>1 005 639</b>	-	-	(5 392)	(13 945)	<b>19 336</b>	-	<b>1 005 639</b>

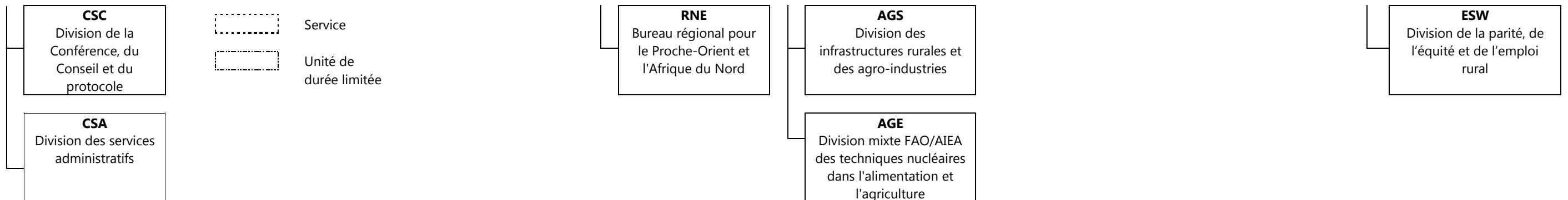
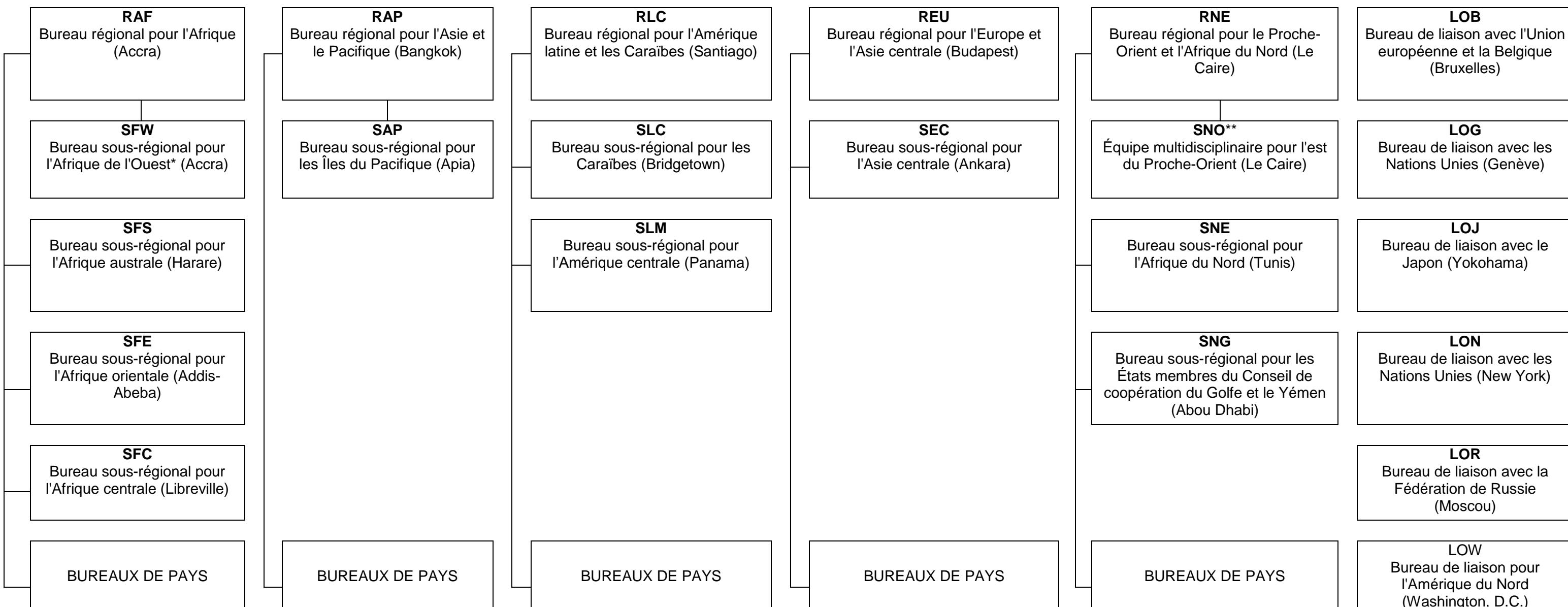
*Annexe 3. Autres ajustements apportés aux montants nets des crédits ouverts pour 2012-13,  
par département et bureau indépendant*

Département / Bureau	PTB 2012-13 ajusté (CL 143/3)	Virements consécutifs à la planification du travail 2012-13	Économies chiffrées de 6,5 millions d'USD réallouées	Économies supplémentaires provenant des postes supprimés dans CL 143/3	Économies supplémentaires provenant de l'examen critique des postes et d'OCE	Réallocation des économies aux processus de transformation	Variation totale	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ODG	8 012	1	96	-	-	-	97	8 109
OED	7 040	-	(14)	-	-	-	(14)	7 026
OIG	9 300	-	94	-	-	-	94	9 394
LEG	9 504	3	59	-	-	-	62	9 566
OCE	22 202	(5)	213	(698)	(2 122)	(19 590)	(22 202)	-
OCP	-	-	(24)	-	-	23 180	23 156	23 156
OSP	9 719	(32)	42	-	-	1 104	1 114	10 833
DGA-C	2 082	8	(16)	-	-	41	33	2 115
OEK	30 328	21	225	(160)	(303)	(2 567)	(2 784)	27 544
DGA-O	3 524	5	37	-	-	(14)	28	3 552
OSD	7 086	(7)	(97)	-	-	173	69	7 155
CIO	54 797	6	580	(845)	(1 724)	(473)	(2 456)	52 341
OHR	-	-	-	-	-	6 817	6 817	6 817
<b>Total niveau supérieur</b>	<b>163 594</b>	-	<b>1 195</b>	<b>(1 703)</b>	<b>(4 149)</b>	<b>8 671</b>	<b>4 014</b>	<b>167 608</b>
AG	92 560	10	227	(577)	(1 496)	(116)	(1 952)	90 608
ES	66 351	(3)	(1 911)	(132)	(612)	(1 066)	(3 724)	62 627
FI	43 886	1	183	-	(399)	(37)	(252)	43 634
FO	28 605	2	98	-	(438)	-	(338)	28 267
NR	29 064	(2)	98	(92)	(438)	(2)	(436)	28 628
TC	65 539	1	39	(277)	(753)	-	(990)	64 549
CS	130 982	(18)	(1 683)	(2 087)	(4 622)	(6 398)	(14 808)	116 174
LO	16 305	1	167	(103)	-	(637)	(572)	15 733
PCT	111 398	-	-	-	-	-	-	111 398
Afrique	95 434	(2 191)	537	-	-	2 128	474	95 908

Département / Bureau	PTB 2012-13 ajusté (CL 143/3)	Virements consécutifs à la planification du travail 2012-13	Économies chiffrées de 6,5 millions d'USD réallouées	Économies supplémentaires provenant des postes supprimés dans CL 143/3	Économies supplémentaires provenant de l'examen critique des postes et d'OCE	Réallocation des économies aux processus de transformation	Variation totale	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements
								(8)
Asie et Pacifique	50 949	90	296	(59)	-	3 746	4 073	55 022
Europe et Asie centrale	18 751	78	228	(156)	-	2 641	2 791	21 542
Amérique latine et Caraïbes	52 025	54	309	(205)	-	1 781	1 939	53 964
Proche-Orient	33 979	1 976	217	-	-	739	2 932	36 911
Fonds multidisciplinaire	3 032	-	-	-	-	6 849	6 849	9 881
SAO-Recettes de l'Organisation	(54 000)	-	-	-	-	-	-	(54 000)
Programme des jeunes cadres	5 339	-	-	-	-	-	-	5 339
Imprévus	600	-	-	-	-	-	-	600
Dépenses d'équipement	26 439	-	-	-	-	-	-	26 439
Dépenses de sécurité	24 809	-	-	-	(1 040)	1 040	-	24 809
<b>Total général</b>	<b>1 005 639</b>	-	<b>(0)</b>	<b>(5 392)</b>	<b>(13 945)</b>	<b>19 336</b>	-	<b>1 005 639</b>

*Annexe 4. Organigramme*



**ANNEXE 4.B. STRUCTURE DES BUREAUX DÉCENTRALISÉS**

\* Installé dans les locaux du bureau régional

\*\* Actuellement installée dans les locaux du bureau régional, en attente de l'examen par la Conférence régionale

*Annexe 5. PTB 2012-13 ajusté et PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements: nombres de postes par groupe de classes et par unité*

Unité	PTB 2012-13 ajusté					Variation					PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
ODG – Direction générale	3	8	-	12	23	-	-	-	-	-	3	8	-	12	23
OED – Bureau de l'évaluation	1	8	-	3	12	-	-	-	-	-	1	8	-	3	12
LEG – Bureau des affaires juridiques et de l'éthique	2	14	-	11	27	-	-	-	(1)	(1)	2	14	-	10	26
OCP – Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer	-	-	-	-	-	2	33	-	25	60	2	33	-	25	60
OCE – Bureau de la communication et des relations extérieures	2	28	-	25	55	(2)	(28)	-	(25)	(55)	-	-	-	-	-
OIG – Bureau de l'inspecteur général	2	19	-	6	27	-	-	-	-	-	2	19	-	6	27
OSP – Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources	2	14	-	5	21	-	2	-	1	3	2	16	-	6	24
DGA-C – Directeur général adjoint (Connaissances)	1	2	-	2	5	-	-	-	-	-	1	2	-	2	5
OEK – Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation	1	58	-	33	92	-	(6)	-	(5)	(11)	1	52	-	28	81
DGA-O – Directeur général adjoint (Opérations)	1	2	-	2	5	-	-	-	-	-	1	2	-	2	5
OSD – Bureau d'appui à la décentralisation	2	7	-	10	19	-	-	-	-	-	2	7	-	10	19
CIO – Division de l'informatique	2	64	11	36	113	-	(2)	-	(7)	(9)	2	62	11	29	104
OHR- Bureau des ressources humaines	-	-	-	-	-	1	12	-	6	19	1	12	-	6	19,0
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>224</b>	<b>11</b>	<b>144</b>	<b>398</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>(5,5)</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>235</b>	<b>11</b>	<b>138</b>	<b>404</b>
AGD – Bureau du Sous-Directeur général chargé de AG	1	3	-	9	13	-	-	-	-	-	1	3	-	9	13
AGA – Division de la production et de la santé animales	2	28	-	13	43	-	(1)	-	-	(1)	2	27	-	13	42
AGE – Division mixte FAO/AIEA	1	8	-	-	9	-	-	-	-	-	1	8	-	-	9
AGN – Division de la nutrition et de la protection des consommateurs	3	28	-	18	49	-	(1)	-	-	(1)	3	27	-	18	48
AGP – Division de la production végétale et de la protection des plantes	3	40	-	29	72	-	(1)	-	(1,0)	(2)	3	39	-	28	70
AGS – Division des infrastructures rurales et des agro-industries	1	25	-	10	36	-	(1)	-	-	(1)	1	24	-	10	35
<b>Total pour le Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs (AG)</b>	<b>11</b>	<b>132</b>	<b>-</b>	<b>79</b>	<b>222</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(5)</b>	<b>11</b>	<b>128</b>	<b>-</b>	<b>78</b>	<b>217</b>
ESD – Bureau du Sous-Directeur général chargé de ES	1	1	-	4	6	-	-	-	-	-	1	1	-	4	6
ESA – Division de l'économie du développement agricole	2	23	-	12	37	-	(1)	-	(1,0)	(2)	2	22	-	11	35
ESS --Division de la statistique	2	25	-	26	53	-	-	-	(1,0)	(1)	2	25	-	25	52
EST – Division du commerce et des marchés	2	35	-	27	64	-	(1)	-	-	(1)	2	34	-	27	63
ESW – Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural	2	15	-	6	23	-	(1)	-	-	(1)	2	14	-	6	22
<b>Total pour le Département du développement économique et social (ES)</b>	<b>9</b>	<b>99</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>183</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(5)</b>	<b>9</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>73</b>	<b>178</b>

Unité	PTB 2012-13 ajusté					Variation					PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
FID – Bureau du Sous-Directeur général chargé de FI	1	1	-	5	7	-	-	-	-	-	1	1	-	5	7
FIP --Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture	3	34	-	30	67	-	(1)	-	-	(1)	3	33	-	30	66
FIR – Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture	2	34	-	20	56	-	-	-	(1,0)	(1)	2	34	-	19	55
<b>Total pour le Département des pêches et de l'aquaculture (FI)</b>	<b>6</b>	<b>69</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(2)</b>	<b>6</b>	<b>68</b>	<b>-</b>	<b>53</b>	<b>127</b>
FOD – Bureau du Sous-Directeur général chargé de FO	1	9	-	8	18	-	(1)	-	-	(1)	1	8	-	8	17
FOE – Division de l'économie, des politiques et des produits forestiers	2	17	-	9	28	-	-	-	-	-	2	17	-	9	28
FOM – Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts	2	18	-	8	28	-	-	-	(1,0)	(1)	2	18	-	7	27
<b>Total pour le Département des forêts (FO)</b>	<b>5</b>	<b>44</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>74</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(2)</b>	<b>5</b>	<b>43</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>72</b>
NRD – Bureau du Sous-Directeur général chargé de NR	2	6	-	10	18	-	-	-	-	-	2	6	-	10	18
NRC – Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers	2	17	-	10	29	-	(1)	-	-	(1)	2	16	-	10	28
NRL – Division des terres et des eaux	2	19	-	9	30	-	-	-	(1,0)	(1)	2	19	-	8	29
<b>Total pour le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NR)</b>	<b>6</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(2)</b>	<b>6</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	<b>75</b>
TCD – Bureau du Sous-Directeur général chargé de TC	2	9	-	15	26	-	-	-	(2,0)	(2)	2	9	-	13	24
TCE – Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation	1	2	-		3	-	-	-	-	-	1	2	-		3
TCI – Division du Centre d'investissement	5	61	-	32	98	-	-	-	(1,0)	(1)	5	61	-	31	97
TCS – Division de l'appui à l'élaboration des politiques et programmes	4	42	-	26	72	-	-	-	(1,0)	(1)	4	42	-	25	71
<b>Total pour le Département de la coopération technique (TC)</b>	<b>12</b>	<b>114</b>	<b>-</b>	<b>73</b>	<b>199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(4)</b>	<b>12</b>	<b>114</b>	<b>-</b>	<b>69</b>	<b>195</b>
CSD – Bureau du Sous-Directeur général chargé de CS	3	19	-	73	95	(1)	(2)	-	(2)	(5)	2	17	-	71	90
CSF – Division des finances	2	29	-	25	56	-	(2)	-	(3)	(5)	2	27	-	22	51
CSP – Service d'appui à la gestion des ressources humaines	2	34	-	36	72	(1)	(14)	-	(14)	(29)	1	20	-	22	43
CSC – Division de la Conférence, du Conseil et du protocole	2	45	-	73	120	-	(8)	-	(14)	(22)	2	37	-	59	98
CSA – Division des services administratifs	2	15	-	66	83	-	(1)	-	(9)	(10)	2	14	-	57	73
CSC – Centre des services communs	1	10	1	91	103	-	-	-	-	-	1	10	1	91	103
<b>Total pour le Département des services internes, des ressources humaines et des finances (CS)</b>	<b>12</b>	<b>152</b>	<b>1</b>	<b>364</b>	<b>529</b>	<b>(2)</b>	<b>(27)</b>	<b>-</b>	<b>(42,0)</b>	<b>(71)</b>	<b>10</b>	<b>125</b>	<b>1</b>	<b>322</b>	<b>458</b>
JPP – Programme des jeunes cadres	-	25	-	-	25	-	-	-	-	-	-	25	-	-	25
<b>Représentations de la FAO</b>	<b>32</b>	<b>41</b>	<b>150</b>	<b>491</b>	<b>714</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b></b>	<b>20</b>	<b></b>	<b>32</b>	<b>54</b>	<b>157</b>	<b>491</b>	<b>734</b>
LOB – Bureau de liaison avec l'Union européenne et la Belgique	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2
LOG – Bureau de liaison avec l'Organisation des Nations Unies (Genève)	1	4	-	4	9	-	-	-	-	-	1	4	-	4	9
LON – Bureau de liaison avec les Nations Unies (New York)	1	3	-	5	9	-	-	-	-	-	1	3	-	5	9
LOJ – Bureau de liaison avec le Japon (Yokohama)	1	1	-	1	3	-	-	-	-	-	1	1	-	1	3

Unité	PTB 2012-13 ajusté					Variation					PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements				
	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total	D	P	N	G	Total
LOW – Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord (Washington, D.C.)	1	3	-	8	12	-	(1)	-	-	(1)	1	2	-	8	11
LOR – Bureau de liaison avec la Fédération de Russie (Moscou)	1	1	-	1	3						1	1	-	1	3
<b>Total pour les bureaux de liaison</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>37</b>
RAF – Bureau régional pour l'Afrique (Accra)	1	23	-	39	63	-	1	-	-	1	1	24	-	39	64
SFC – Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale	1	7	2	5	15	-		-	-		1	7	2	5	15
SFE – Bureau sous-régional pour l'Afrique orientale	1	8	2	6	17	-	1	-	-	1	1	9	2	6	18
SFS – Bureau sous-régional pour l'Afrique australe	1	9	2	10	22	-	1	-	-	1	1	10	2	10	23
SFW – Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest	1	7	1	5	14	-	-	-	-	-	1	7	1	5	14
<b>Total pour la région Afrique</b>	<b>5</b>	<b>54</b>	<b>7</b>	<b>65</b>	<b>131</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>65</b>	<b>134</b>
RAP – Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok)	2	40	-	73	115	-	1	-	-	1	2	41	-	73	116
SAP – Bureau sous-régional pour les Îles du Pacifique (Apia)	1	6	-	7	14	-	1	-	-	1	1	7	-	7	15
<b>Total pour la région Asie et Pacifique</b>	<b>3</b>	<b>46</b>		<b>80</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>48</b>		<b>80</b>	<b>131</b>
REU – Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (Budapest)	2	18	2	20	42	-	-	-	-	-	2	18	2	20	42
SEC - Bureau sous-régional pour l'Asie centrale	1	7	2	8	18	-	1	-	-	1	1	8	2	8	19
<b>Total pour la région Europe et Asie centrale</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	<b>61</b>
RLC – Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago)	2	29	3	44	78	-	2	-	-	2	2	31	3	44	80
SLC – Bureau sous-régional pour les Caraïbes	1	6	2	10	19	-	1	-	-	1	1	7	2	10	20
SLM – Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale	1	7	2	5	15	-	1	-	-	1	1	8	2	5	16
<b>Total pour la région Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>4</b>	<b>42</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>112</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>46</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>116</b>
RNE – Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (Le Caire)	1	17	2	30	50	-	2	-	-	2	1	19	2	30	52
SNO – Équipe multidisciplinaire pour l'est du Proche-Orient	1	5	1	3	10	-	-	-	-	-	1	5	1	3	10
SNE – Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord	1	9	2	12	24	-	-	-	-	-	1	9	2	12	24
<b>Total pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>84</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>86</b>
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>1 152</b>	<b>185</b>	<b>1 630</b>	<b>3 103</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>7</b>	<b>(57,5)</b>	<b>(54)</b>	<b>135</b>	<b>1 150</b>	<b>192</b>	<b>1 573</b>	<b>3 049</b>

*Annexe 6. Montants nets des crédits ouverts pour 2012-13, par objectif stratégique/fonctionnel et région*

Objectifs stratégiques / fonctionnels	Siège/monde		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements	PTB 2012-13 ajusté CL 143/3	Autres ajustements	PTB 2012-13 après prise en compte des autres ajustements
A	37 927	38 676	7 271	7 312	3 982	4 348	1 169	1 170	3 974	4 043	4 428	4 642	58 751	1 440	<b>60 191</b>
B	20 366	19 027	6 288	6 605	3 827	4 200	1 115	1 204	3 776	3 867	2 326	2 242	37 700	(555)	<b>37 145</b>
C	43 112	44 657	12 704	11 631	3 187	3 862	1 167	1 121	3 592	3 435	2 691	2 909	66 453	1 161	<b>67 614</b>
D	19 790	20 950	5 607	6 010	1 941	2 102	517	720	2 527	2 423	657	817	31 039	1 983	<b>33 022</b>
E	28 835	29 277	7 579	7 762	4 738	5 179	2 110	2 102	4 950	4 758	2 112	2 332	50 325	1 085	<b>51 410</b>
F	42 925	44 474	8 709	8 692	5 771	6 348	2 004	2 879	6 139	6 388	3 157	3 562	68 705	3 639	<b>72 344</b>
G	30 171	30 950	4 871	5 402	4 439	4 841	1 137	1 580	3 171	4 036	1 381	1 413	45 169	3 054	<b>48 223</b>
H	51 010	52 994	15 987	17 378	4 296	4 711	1 692	2 729	8 846	8 989	6 161	7 244	87 992	6 053	<b>94 045</b>
I	7 671	7 716	199	131	260	276	-	25	94	-	-	-	8 224	(75)	<b>8 149</b>
K	8 914	11 582	5 898	5 310	1 921	2 220	871	1 257	610	738	372	569	18 586	3 088	<b>21 674</b>
L	34 006	34 856	3 288	2 943	592	650	424	364	836	773	315	213	39 461	337	<b>39 798</b>
X	179 375	166 981	8 507	8 386	11 464	11 733	7 185	7 485	5 464	6 366	7 134	7 395	219 129	(10 782)	<b>208 347</b>
Y	67 694	57 475	7 551	7 371	6 880	6 875	13 806	13 350	7 521	7 624	2 779	3 106	106 231	(10 430)	<b>95 801</b>
PCT	21 389	21 820	37 560	37 387	22 708	22 605	9 645	9 602	16 988	16 910	7 738	7 703	116 027	-	<b>116 027</b>
Imprévus	600	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600	-	<b>600</b>
Dépenses d'équipement	26 439	26 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 439	-	<b>26 439</b>
Dépenses de sécurité	24 809	24 809	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 809	-	<b>24 809</b>
<b>Total</b>	<b>645 033</b>	<b>633 283</b>	<b>132 019</b>	<b>132 320</b>	<b>76 006</b>	<b>79 950</b>	<b>42 842</b>	<b>45 588</b>	<b>68 488</b>	<b>70 350</b>	<b>41 251</b>	<b>44 147</b>	<b>1 005 639</b>	<b>-</b>	<b>1 005 639</b>